

# Formation Tuteur : Aide dans la fonction tutorale

Réf : TUT

FORMATION  
EN VISIO  
CONFÉRENCE

## Public visé :

Professionnels exerçant en tant que tuteur, ou évoluant vers une fonction tutorale

Horaires : 9h à 12h et de 13h à 17h

Durée : 1 jour

Formation en visioconférence

Tarif : 225€

- Possibilité de prise en charge par les OPCO (pour les entreprises de moins de 11 salariés prise en charge des frais annexes et de salaires)

- Possibilité de prise en charge FIF PL

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Etude de cas, jeux de rôles.

Tests : management situationnel

Plan d'action personnalisé

Des conseils personnalisés et adaptés

## MODALITÉS DE SUIVI ET DISPOSITIF D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

QCM

Evaluation de la formation par les participants

Remise d'une attestation en fin de formation

## OBJECTIFS DE FORMATION

- Acquérir les connaissances juridiques et techniques propres à l'exercice du tutorat
- Se sensibiliser aux mécanismes d'apprentissage et aux techniques de communication
- Développer des outils opérationnels en vue de transmettre des compétences
- Organiser le parcours de formation des apprentis de manière progressive et évaluer les progrès et les acquis
- Comprendre la place du maître d'apprentissage dans le dispositif de formation

## PROGRAMME DE LA FORMATION :

### LA FONCTION TUTORALE ET SON ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

- Législation du travail, les différents types d'alternance

### IDENTIFIER LES MISSIONS DU TUTEUR EN ENTREPRISE

- Accueillir, diffuser les bonnes pratiques, intégrer et former

### L'INTÉGRATION DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL

- Comprendre les motivations et les attentes
- Repérer les difficultés d'assimilation ou de relation
- Évaluer les situations difficiles et intervenir efficacement
- Cas pratiques

### LES SUPPORTS À L'ACCOMPAGNEMENT DU TUTORÉ

- Utiliser un référentiel métier dans le cadre de sa fonction de tuteur
- Prévoir les points de contrôle et les modalités de suivi

### S'APPROPRIER LES OUTILS DU TUTORAT

- Le guide du tuteur
- La fiche de poste - Le calendrier du programme du tutorat
- La fiche d'aide aux actions à réaliser
- La fiche de tâches-Le portfolio d'évaluation
- Le plan individuel de progrès (la valorisation de la progression du tutoré)

